



DEMANDE D'INSCRIPTION FORMATION KITE 2019

Monitorat fédéral de glisses aérotractées sur eau ou kitesurf

Nom:

Prénom:

Adresse

Code Postal Ville

Tél. dom. Tél. travail Mobile

E-mail :

Date de naissance.....Licence FFVL, année en cours, n°

Club :

Situation professionnelle :

 Salarié

 Demandeur d'emploi

 Travailleur indépendant

 Autre (à préciser)

Souhaite m'inscrire au :

Stage de formation du monitorat fédéral de kitesurf	Prévu du : 26 juin au 7 juillet 2019 A Dunkerque	Participation aux frais pédagogiques 600 Euros
---	--	--

Date et signature du candidat

Le à

A renvoyer accompagné d'un chèque de 600 € au secrétariat de la FFVL par mail à emilie@ffvl.fr et par courrier avant le **vendredi 3 mai 2019**

A la date du 13 mai, vous recevrez les informations relatives à la formation : candidature retenue ou refusée, détails pour organiser votre hébergement, heure et lieux de rendez-vous. Ces informations vous seront envoyées sauf indications contraires à l'adresse mail indiquée par vos soins.



PIECES A FOURNIR :

- Votre attestation de licence sur laquelle figurent vos qualifications acquises.
- Si vous ne possédez pas les prérequis attendus, attestation PSC1 et copie du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, option côtière
- Curriculum vitae :
 - Formation et diplômes, activité actuelle
 - Enseignement sportif (formation, diplômes, qualifications, expérience d'encadrement....)
 - Expérience en tant que Leader club et Initiateur power kite (stage de formation, date de validation, volume de séances encadrées, public, niveau....)
 - Pratique du kitesurf (type de pratique, volume annuel, matériel actuel...)
- Projet d'alternance :
 - Identification de la structure support
 - Evaluation des besoins de cette structure par rapport au projet d'activité qui sera mené dans le cadre de l'alternance
 - Evaluation des moyens
 - Définition du projet dans ses grandes lignes
 - Modalités d'organisation et de suivi
 - Critères d'évaluation
- Chèque de **600 €** à l'ordre de la FFVL.

Pour rappel place du projet d'alternance dans la formation :

A l'issue du stage de formation du monitorat, vos formateurs évalueront votre capacité à encadrer sur le terrain. S'ils valident les EPMSP vous accédez au statut d'élève moniteur fédéral qui vous permettra de réaliser sous tutorat vos actions prévues dans le cadre du projet d'alternance de votre club support.

AVANT la réalisation des actions prévues dans le projet, une convention de stage devra être signée entre votre président de club, votre tuteur validé par la fédération et vous-même.

Le tuteur doit être un moniteur licencié et assuré en RC encadrant auprès de l'assureur fédéral. Il sera recruté par le club pour ses journées d'encadrement (et de tutorat) auprès du public club identifié dans le projet.

Le compte rendu de la réalisation du projet d'alternance constitue le support d'évaluation d'une des épreuves de l'examen final.